

CODE DE VIE 2019-2020

Notre code de vie est un facilitateur du bien vivre ensemble afin de nous permettre de passer du JE au NOUS. Il est un référentiel éducatif pour veiller au maintien d'un milieu sain et sécuritaire.

Valeurs de l'école

Suite à une démarche de consultation, les élèves, l'équipe-école et les parents s'entendent sur les valeurs suivantes :

- Respect
- Sécurité
- Responsabilité

Lien avec le projet éducatif et plan de réussite

Le code de vie te servira à développer tes compétences sociales et à devenir un citoyen responsable. Il est en accord avec les valeurs du projet éducatif de l'école et notre plan de réussite qui valorise les orientations suivantes :

- 1- L'école doit développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française.
(Vivre ensemble en français)
- 2- L'école doit être un milieu sécuritaire, pacifique et favorisant le respect des autres envers toute personne.
- 3- L'école doit favoriser la réussite scolaire pour tous par un soutien des apprentissages adapté à la situation de l'élève et elle doit favoriser la détection précoce des difficultés de l'élève et lui fournir une aide appropriée.

Prise de position en lien avec la violence

À l'école Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit :

INTIMIDATION

*« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »
(L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)*

VIOLENCE

*« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »
(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)*

Code de vie

Le code de vie s'applique dans toutes les activités et les lieux de l'école (salles de classes, locaux du service de garde, corridors, bibliothèque, gymnase, etc.) ainsi que dans le transport scolaire, lors des activités parascolaires et des sorties. Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.



RESPECT

Règle 1

Je respecte les adultes et les autres élèves dans leur identité et leur diversité par mes gestes, mes paroles et mes attitudes.

Ainsi, j'apprends à développer des relations interpersonnelles adéquates et à exprimer mes émotions et mes opinions de façon polie et pacifique.

Comportements attendus

- Je m'exprime avec calme, courtoisie et je suis à l'écoute de l'autre.
- Je règle mes conflits par la communication et j'utilise la démarche de résolution de conflits.
- J'applique les consignes données par les adultes de l'école.
- J'accepte que chaque personne est différente et unique.

Règle 2

Je m'habille d'une façon propre et convenable.

Ainsi, j'apprends à développer une image positive de moi.

Comportements attendus

- Je porte des vêtements appropriés selon les activités et les saisons.

SÉCURITÉ

Règle 3

J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres.

Ainsi, j'apprends à développer mon jugement et je participe à créer un milieu de vie sécuritaire.

Comportements attendus

- Je circule calmement et en marchant à l'intérieur de l'école.
- Je pose des gestes adéquats.
- Je fais des choix de jeux sécuritaires.

RESPONSABILITÉ

Règle 4

Je m'engage dans ma vie scolaire.

Ainsi, j'apprends à gérer mon temps et je contribue à créer un climat de vie propice à l'apprentissage et au travail.

Comportements attendus

- Je suis présent, à l'heure et à l'endroit prévus.
- Je participe activement.
- Je fais la tâche demandée et la termine dans les délais.
- J'apporte le matériel requis et permis par le personnel de l'école.

Règle 5

Je prends soin du matériel et de l'environnement.

Ainsi, j'apprends à développer la notion de collectivité et du bien partagé et je contribue à la création d'un milieu agréable et accueillant.

Comportements attendus

- Je conserve en bon état mon matériel et celui qui est mis à ma disposition.
- Je garde le mobilier et les lieux propres et en bon état.

L'application des mesures de soutien et des conséquences s'effectuera suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.

Mesures de soutien	Conséquences (éducatives et graduées)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien au développement des habiletés sociales; ➤ Pratique guidée; ➤ Récréations guidées; ➤ Rappel de la règle avant la tenue d'une activité; ➤ Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève; ➤ Rencontres individuelles avec le titulaire; ➤ Communication régulière entre l'école et la maison; ➤ Rencontre avec le TES; ➤ Rencontres individuelles avec la direction de l'école; ➤ Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice; ➤ Contrat particulier « école/maison »; ➤ Contrat personnalisé avec renforcement positif; ➤ Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements; ➤ Tutorat; ➤ Mentorat; ➤ Coaching; ➤ Rencontre de l'élève et ses parents par la direction de l'école (ou tout autre intervenant de l'école); ➤ Référence aux professionnels concernés (avec l'accord des parents); ➤ Mise en place d'un plan d'intervention; ➤ Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe; ➤ Service EDA (conseil, Phare); ➤ Références à des services externes (CLSC, SPVM, etc.); ➤ Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement (verbal ou écrit); ➤ Répétition du comportement attendu (ex. : refaire le chemin en marchant); ➤ Geste réparateur; ➤ Obligation de porter des vêtements fournis par l'école; ➤ Geste réparateur; ➤ Remboursement ou remplacement du matériel; ➤ Travaux communautaires; ➤ Réflexion écrite; ➤ Illustration écrite de la situation (dessin) et explication; ➤ Retrait de privilège; ➤ Reprise du temps perdu; ➤ Excuses (privées ou publiques) verbales ou écrites; ➤ Perte d'autonomie, déplacement limité; ➤ Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal; ➤ Travail personnel de recherche; ➤ Présentation du travail de recherche; ➤ Retrait de la classe avec travail supervisé relatif au manquement; ➤ Retenue pendant ou après les heures de cours; ➤ Suspension interne ou externe; ➤ Implication du SPVM; ➤ Rencontre élève-intervenant de l'école; ➤ Travail personnel de recherche; ➤ Révocation d'inscription; ➤ Expulsion de la commission scolaire*; ➤ Etc. <p style="text-align: center;">*mesures exceptionnelles</p>

ENGAGEMENT

Pour les élèves

J'ai lu les éléments du code de vie de l'école, je le comprends et j'ai discuté du contenu avec mes parents. Je m'engage à respecter les éléments du code de vie pour faire en sorte que l'école soit un lieu d'apprentissage respectueux et sécuritaire pour tout le monde.

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Pour les parents

J'ai lu et discuté du code de vie avec mon enfant. Comme parent/tuteur, je m'engage à appuyer l'école et mon enfant dans leurs efforts pour que l'école soit un environnement respectueux, sain et sécuritaire pour tous.

Signature d'un parent/tuteur : _____ Date : _____